



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ligne Montréjeau - Luchon

Question écrite n° 2596

## Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le dossier de la ligne Montréjeau -Luchon. L'ensemble des acteurs ayant défendu la réouverture de la ligne SNCF Montréjeau-Luchon et le rétablissement du train de nuit se félicitent des dernières décisions du conseil régional Occitanie pour un nouveau plan rail qui intègre ces dispositions. Toutefois, faute d'engagement suffisant de l'État et de la SNCF, il est prévu que la traction électrique soit remplacée par une traction diesel. Aussi, au moment d'appliquer les engagements de la COP 21, il serait cohérent que l'État et la SNCF prennent intégralement le surcout du passage du bi-mode au tout électrique qui recouvre l'ensemble des infrastructures nécessaires. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joël Aviragnet](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2596

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 octobre 2017](#), page 5267

**Question retirée le :** 19 décembre 2017 (Fin de mandat)